REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

FOIBEN-TAOSARINTANIN'I MADAGASIKARA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DE MARCHE

Avis de Consultation Ouverte

N° 05-26/FTM

1. Le **FOIBEN-TAOSARINTANIN'I MADAGASIKARA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de denrées alimentaires pour le personnel du FTM pour l'année 2026 : PPN** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **FOIBEN-TAOSARINTANIN I MADAGASIKARA**
Rue : **DAMA-NTSOHA RJB AMBANIDIA**
Etage / Numero de Bureau : **3ème ETAGE PORTE A313**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré FOIBEN-TAOSARINTANIN I MADAGASIKARA et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **FOIBEN-TAOSARINTANIN I MADAGASIKARA 3ème Etage Porte A313** au plus tard le **07/12/2026** à **14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 26/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics